

Les Organisations Syndicales Centrales



Mardi 16 mars 2010

Enfin, le bonus supplémentaire !!!

Au terme de la séance de négociation du mardi 16 mars, sur l'avenant 2010 sur l'accord intéressement entreprise dit « profit sharing », les résultats suivants ont été obtenus :

- **Un 2^{ème} Bonus de 500€ uniforme pour tous versé au mois d'avril avec la paie.**
- **Cette somme de 500€ ne sera pas impactée par les jours de chômage partiel.**
- **De même, les versements des intéressements locaux 2010 ne seront pas impactés par les jours de chômage partiel.**

Les 500€ versés en avril viennent **en complément** des 500€ versés en partie en janvier (300€) et le solde de 200€ en mars.

La neutralisation des jours de chômage pour les versements des intéressements permettra de **ne pas perdre 300€ environ** en 2010 dans la plupart des établissements.

Avec l'engagement de M. Pelata le 1^{er} mars, la reprise possible des négociations de l'intéressement local dans chaque site doit permettre de gonfler la partie locale de 100 à 200€

Les salariés de Sandouville, du fait de la dénonciation par la CGT de l'accord d'intéressement local, ne pourront pas bénéficier du non-impact des jours chômés sur un intéressement local qu'ils ne peuvent plus toucher. Heureusement, la CGT ne pouvant pas dénoncer l'accord central, Sandouville touchera le bonus de 500€.

Avenant 2010 à l'accord d'intéressement groupe Renault du 18 décembre 2007

Les résultats :

1^{ère} partie :

- Calcul du montant global : 5,7 M€ par tranche de 0,1% de MOP positive ;
- Le résultat net n'est plus un critère bloquant même s'il est négatif ;
- La commission de suivi se réunira en septembre ou octobre pour statuer sur l'avance « habituelle » de novembre en fonction de la MOP obtenue à cette période.

2^{ème} partie en plus de l'intéressement :

- Un bonus de 500€ si le Free Cash Flow 2010 est positif ;
- Ce bonus est versé en avril 2010 ;
- Dans le cas d'un FCF négatif (**fortement improbable**), la commission de suivi statuera. *Ce qui est aussi « fortement improbable » et impensable, c'est que la Direction puisse demander à la commission un quelconque remboursement.*

C'est cette deuxième partie qui a permis de débloquer le bonus supplémentaire.

<p align="center">Déclaration commune des signataires CFDT, CFE-CGC, CFTC et FO de l'accord cadre sur le « profit sharing »</p>
--

*Tout en reconnaissant les quelques avancées obtenues lors de la réunion avec M. Pelata le 1^{er} mars dernier, il faut admettre que l'urgence à très court terme **RESTE celle du montant jugé insuffisant du versement à tous des 500€ liés au Free Cash Flow !***

Sans des responsabilités, considération, équité de traitement sont des valeurs précieusement ancrées dans l'esprit des femmes et des hommes de Renault. La Direction Générale doit en avoir conscience dans ses prises de décisions et savoir faire amende honorable lorsqu'elle commet des erreurs d'appréciation.

Il est donc impératif que la reconnaissance de ces valeurs, se traduisent par le versement immédiat d'une prime de rattrapage, au titre d'un premier versement, d'un montant venant compléter la prime de 500€ initialement prévue. La piste émise lors de la réunion du 1^{er} mars avec M. Pelata concernant le changement de calcul de l'intéressement 2010, permettant de trouver un bonus supplémentaire rapidement, nous semble, nous signataires de l'accord cadre sur le profit sharing, une solution possible et négociable.

C'est dans un esprit d'apaisement et constructif que les organisations syndicales, CFDT, CFE-CGC, CFTC et FO font cause commune et souhaitent par cette déclaration, vous signifier combien sont grandes les attentes de tous les salariés de l'entreprise à propos des annonces qui seront faites à l'issue de cette négociation.

Nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de refaire ici, l'historique de la crise actuelle, mais qu'il convient de trouver ensemble les solutions aux problèmes posés. Il serait donc irresponsable de sortir de cette réunion sans avoir obtenu ce que les salariés sont en droit d'attendre en termes de considération et d'équité de la part de leur entreprise !

Néanmoins, la Direction Générale ne pourra pas faire l'économie d'une analyse de ce que révèlent les mobilisations des salariés Renault de ces dernières semaines. Toute avancée obtenue aujourd'hui ne devra pas occulter les chantiers à mener concernant de nombreux sujets tels que les conditions de travail, la reconnaissance au sens large, le management entre autres.

Par ces mobilisations, les salariés Renault vous ont manifesté, en plus de leur mécontentement, l'urgence de répondre à leurs attentes et il vous appartient maintenant de ne pas y rester sourds !

Nous remercions l'ensemble des salariés qui ont soutenu les différentes démarches des organisations syndicales (tracts, mouvements, prises de paroles, négociations).

Merci et bravo à toutes et à tous.